

Réf.	2026	16
------	------	----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
26/03/2026	26/03/2026	En exercice	Présents	Votants
		19	16	19

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

DEGIVRY Thierry, DUPONT Catherine, CIPRES Manuel, DUVAL Emmanuelle, GERARD Pascal, NORDBERG Anne-Rose, DECKX Tineke, DELANGUE Marjorie, SCHMIDT Éric, RIEL Yannick, LAMBERT Stéphanie, BRUNEL Jérémie, TREMBLAY Fanny, GIRAUD Elie, ARTUS Séverine, LE BOUEDEC Marianne.

Absents ayant donné procuration à :

Madame LANIQUE Sophie a donné procuration à Monsieur GIRAUD Elie
Monsieur SOLTANI Thomas a donné procuration à Madame TREMBLAY Fanny
Monsieur GOBLET Emmanuel a donné procuration à Madame DUPONT Catherine
Madame NORDBERG Anne-Rose a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DEL-2026-16 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITE SYNDICAL DU SIPPAREC

Rapporteur : Monsieur le maire

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des collectivités territoriales, notamment son article L.5721-2,

VU la délibération n°2020-02-01 du Comité syndical du 6 février 2020 portant modification des statuts du SIPPAREC,

VU les statuts du SIPPAREC,

VU l'article 10.1 des statuts du SIPPAREC qui dispose d'une part que chaque membre adhérent désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant quel que soit le nombre de compétences transférées au Syndicat et que d'autre part, pour l'élection des délégués des communes, des départements et des régions au comité syndical, le choix de l'organe délibérant peut porter uniquement sur l'un de ses membres,

CONSIDÉRANT que le délégué titulaire et le délégué suppléant sont désignés par le Conseil municipal parmi les conseillers municipaux, au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue,

VU les candidatures présentées par Monsieur le maire,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour le Conseil municipal de la commune de Fontenay-lès-Briis de désigner en son sein ses délégués au Comité syndical du SIPPAREC,

Le Conseil municipal procède à la désignation des délégués au comité syndical du SIPPAREC,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré par 18 voix pour et 1 abstention (Madame ARTUS Séverine)

DESIGNE au Syndicat du SIPPAREC :

- ✚ En qualité de délégué titulaire : Monsieur GERARD Pascal
- ✚ En qualité de délégué suppléant : Monsieur CIPRES Manuel

Fait à Fontenay-lès-Briis, le 3 avril 2026

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal



Le Maire,

Thierry DEGIVRY

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20260408-DEL16_SIPPAREC-DE
Date de télétransmission : 08/04/2026
Date de réception préfecture : 08/04/2026